



Compte rendu CTA du 19 juin

Lors du dernier Comité Technique Académique le 19 juin, les représentants de l'UNSA-EDUCATION ont fait part des inquiétudes des personnels sur la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, des ESPE et sur les conditions de travail à la rentrée 2013...

L'UNSA-EDUCATION a aussi rappelé les points sur lesquels, elle avait obtenu des avancées par son engagement dans la négociation :

- Indemnité de suivi des élèves pour les professeurs des écoles (ISOE) ;
- 10 000 contrats aidés niveau bac pour l'aide à la direction d'école ;
- Modification des maquettes de master pour la formation des futurs enseignants.

Nous avons également rappelé les bornes que le gouvernement ne devait pas dépasser s'il voulait éviter un conflit avec les personnels :

- Refus de la revalorisation du point d'indice
- Modification du mode de calcul de nos pensions

L'UNSA-EDUCATION aurait souhaité une expression syndicale commune, ce qui n'a pas été possible au CTA puisque la FSU a déposé deux motions et FO une autre, en séance, sans qu'aucune concertation ne soit possible !!!

L'UNSA-EDUCATION a refusé de participer à un vote qui affichait la division syndicale devant le recteur. Plutôt que de s'exprimer en ordre dispersé, nous avons suggéré aux organisations syndicales de préparer une expression commune lors des prochaines instances afin de lui donner plus de poids. Il semblerait que nous ayons été entendus sauf par une organisation qui s'est servi de ce « couac » pour faire une fois de plus de l'affichage clientéliste auprès de la profession.

Affichage ou sens des responsabilités, les collègues jugeront de ce qui est le plus pertinent pour la défense de leurs conditions de travail !

Une chose est sûre, les avancées citées ci-dessus, même si elles sont encore insuffisantes, sont à mettre au crédit des organisations syndicales qui ont signé le protocole d'entrée en négociation, dont l'UNSA-EDUCATION.